

APERÇU DU FONDS
LORICA INVESTMENT COUNSEL INC.
FONDS CANADIEN DE REVENU FIXE LORICA (Catégorie A)
16 juillet 2019

Le présent document contient des renseignements clés sur le Fonds canadien de revenu fixe Lorica (catégorie A) (le « Fonds »). Vous trouverez des renseignements détaillés dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Lorica Investment Counsel Inc. (le « Gestionnaire ») au 1.647.776.8111 ou à info@loricaic.com, ou consultez le site www.loricaic.com.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre niveau de tolérance au risque.

APERÇU

Code(s) du fonds : FE – LOR148, DSC – LOR248, LL – LOR548

Date de création de la catégorie : 1^{er} décembre 2014

Valeur totale du fonds au 30 juin 2019 : 1,97 \$ millions de dollars

Ratio des frais de gestion (RFG) : 2,63 %

Gestionnaire du fonds : Lorica Investment Counsel Inc.

Gestionnaire du portefeuille : Lorica Investment Counsel Inc.

Distributions : Mensuelles, variables, revenu net, le cas échéant. Annuelles, en décembre, gains en capital, le cas échéant

Placement minimal : Tranche initiale : 500 \$, Tranche additionnelle : 25 \$

DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

Le fonds investit dans un portefeuille d'actifs à revenu fixe de qualité supérieure, principalement libellés en dollars canadiens.

Les listes ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 juin 2019. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements:	30 juin 2019	Répartition des placements :	30 juin 2019
1. Province of Ontario 4,6 % 6-2-2039	9,83 %	Obligations de sociétés	66,39 %
2. Province of Ontario 2,6 % 6-2-2025	7,07 %	Obligations provinciales	32,63%
3. Telus Corp. 3,6 % 1-26-2021	6,58 %	Obligations du gouvernement	0,00 %
4. Bank of Montreal 2,9 % 3-6-2024	6,54 %	Autres actifs nets (passifs)	0,00 %
5. TransCanada PipeLines 3,7 % 7-19-2023	5,42 %	Trésorerie	0,97 %
6. Sun Life Financial Inc 2,8 % 11-23-2022	5,17 %		
7. Fairfax Financial Holdings 4,2 % 6-14-2029	5,15 %		
8. Nissan Canada Fin Services 2,6 % 3-5-2021	5,14 %		
9. Bell Canada 3,0 % 10-3-2022	4,45 %		
10. Sun Life Financial Inc 3,1 % 9-19-2023	4,31 %		
Pourcentage total des 10 principaux investissements :	56,67 %		
Nombre total d'investissements :	22		

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

On peut évaluer le risque d'un fonds en observant sa volatilité, soit les variations de son rendement au fil du temps.

En général, les fonds les plus volatils sont ceux dont les rendements affichent la plus grande variation. Ils sont davantage susceptibles d'entraîner des pertes, mais pourraient donner lieu à des rendements supérieurs. Les fonds qui ont une volatilité faible ont tendance à afficher des rendements qui varient moins au fil du temps. Ils affichent généralement des rendements plus faibles, mais comportent un risque de perte plus faible.

Évaluation des risques

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
---------------	-----------------------	--------------	----------------------	--------------

Lorica Investment Counsel Inc. estime que la volatilité de ce fonds est **faible**.

Cette évaluation est fondée sur la fluctuation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Le degré de risque ne constitue pas une indication de la volatilité future de ce fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le degré de risque est faible peut quand même enregistrer des pertes.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'évaluation des risques et sur les risques qui pourraient toucher le rendement du fonds, veuillez-vous reporter à la rubrique « *Quels sont les risques associés à un placement dans un OPC?* » du prospectus simplifié du fonds.

Absence de garantie

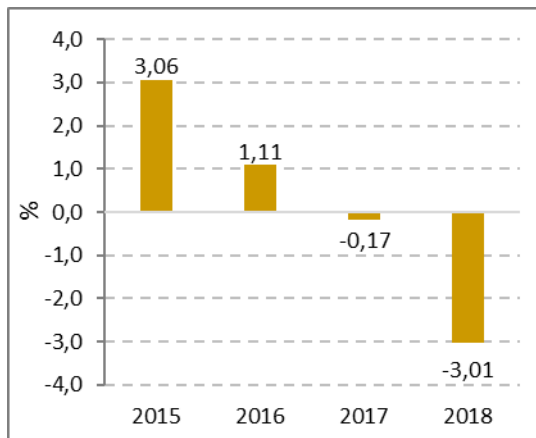
Comme la plupart des fonds communs de placement, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette rubrique présente le rendement des parts de catégorie A du fonds au cours des quatre dernières années civiles. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Ces frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique illustre le rendement des parts de catégorie A du fonds au cours des quatre dernières années civiles. Le fonds a perdu de la valeur au cours des deux de ces quatre années. La fourchette de rendement et les variations d'une année à l'autre peuvent vous aider à évaluer le degré de risque antérieur du fonds, mais ne constituent pas une indication du rendement futur du fonds.



Meilleurs et pires rendements trimestriels

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de catégorie A du fonds pour une période de trois mois au cours des quatre dernières années civiles. Ces rendements sur trois mois pourraient augmenter ou diminuer à l'avenir. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'absorber sur une courte période.

	Rendement	Période de trois mois terminée	Si vous aviez investi 1 000 \$ au début de la période
Meilleur rendement	3,86 %	31 mars 2015	Votre placement augmenterait à 1 039 \$.
Pire rendement	-2,17 %	31 juillet 2017	Votre placement chuterait à 978 \$.

Rendement moyen

Au 30 juin 2019, une personne qui aurait investi 1 000 \$ dans des parts de catégorie A au 1^{er} décembre 2014 aurait dorénavant 1 075 \$, ce qui représente un rendement composé annuel de 1,60 %.

À QUI LE FONDS EST-IL DESTINÉ?

- Aux investisseurs qui :
- ont un objectif de placement à court et à moyen terme
 - désirent diversifier leur portefeuille de placement
 - sont à l'aise avec un investissement à faible risque

UN MOT SUR LA FISCALITÉ

En règle générale, vous devrez sans doute payer de l'impôt sur les gains que vous réaliserez sur le fonds. Le montant dû dépend des règles fiscales de votre lieu de résidence et du régime dans lequel vous détenez des titres du fonds, par exemple un régime enregistré ou non, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre placement dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajouteront à votre revenu imposable, qu'elles vous soient versées en espèces ou qu'elles soient réinvesties.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent portent sur les frais que vous pourriez devoir payer pour acheter, détenir et vendre des parts de catégorie A du fonds. Les frais, dont les commissions, varient d'une catégorie du fonds à l'autre et entre chacun des fonds. Des

APERÇU DU FONDS
LORICA INVESTMENT COUNSEL INC.
FONDS CANADIEN DE REVENU FIXE LORICA (Catégorie A)
16 juillet 2019

commissions plus élevées pourraient inciter des représentants à vous recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les autres fonds et les autres placements qui pourraient vous convenir et qui sont offerts à meilleur prix.

1. Frais d'acquisition - Le tableau ci-dessous montre les frais d'acquisition dans le cas des parts de catégorie A du fonds. Informez-vous sur les avantages et les inconvénients de chaque option.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais d'acquisition initiaux	De 0 % à 5 % du montant de l'achat	De 0 \$ à 50 \$ par tranche de 1 000 \$ investie	<ul style="list-style-type: none"> Vous choisissez le taux avec votre représentant. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant de l'achat et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous vendez : moins de 1 an après l'achat 6,0 % moins de 2 ans après l'achat 5,5 % moins de 3 ans après l'achat 5,0 % moins de 4 ans après l'achat 4,5 % moins de 5 ans après l'achat 3,5 % moins de 6 ans après l'achat 2,0 % après 6 ans 0,0 %	De 0 \$ à 60 \$ par tranche de 1 000 \$ vendue	<ul style="list-style-type: none"> Les frais d'acquisition reportés sont à taux fixe et sont calculés en fonction du coût des parts vendues. Ils sont déduits du montant de la vente. Lorsque vous investissez dans le fonds, Lorica Investment Counsel Inc. verse à la société de votre représentant une commission de 5,0 %. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à Lorica Investment Counsel Inc. Vous pouvez vendre jusqu'à 10 % de vos parts chaque année, sans payer de frais d'acquisition reportés. Vous pouvez échanger pour d'autres catégories de la fond à tout temp sans payer de frais d'acquisition reportés, si vous rencontrez les critères pour les unités de l'autre catégories.
Frais d'acquisition réduits reportés	Si vous vendez : moins de 1 an après l'achat 2,0 % moins de 2 ans après l'achat 2,0 % après 2 ans 0,0 %	De 0 \$ à 20 \$ par tranche de 1 000 \$ vendue	<ul style="list-style-type: none"> Les frais d'acquisition reportés sont à taux fixe et sont calculés en fonction du coût des parts vendues. Ils sont déduits du montant de la vente. Lorsque vous investissez dans le fonds, Lorica Investment Counsel Inc verse à la société de votre représentant une commission de 3,0 %. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à Lorica Investment Counsel Inc. Vous pouvez vendre jusqu'à 10 % de vos parts chaque année, sans payer de frais d'acquisition reportés. Vous pouvez échanger pour d'autres catégories de la fond à tout temp sans payer de frais d'acquisition reportés, si vous rencontrez les critères pour les unités de l'autre catégories.

2. Frais du fonds - Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2019, les frais de la catégorie A s'élevaient à 2,63 % de sa valeur, ce qui correspond à 26,34 \$ par tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (y compris la commission de suivi) et des frais d'exploitation applicables à la catégorie du fonds.	2,63 %

APERÇU DU FONDS
LORICA INVESTMENT COUNSEL INC.
FONDS CANADIEN DE REVENU FIXE LORICA (Catégorie A)
16 juillet 2019

Le gestionnaire de fonds a renoncé à certains frais du fonds. Si le gestionnaire n'avait pas fait ceci, le RFG du fonds aurait été plus élevé.	
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,00 %
Frais du fonds	2,63 %

Précisions sur la commission de suivi

La commission de suivi est une commission constante. Elle est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle sert à rémunérer votre représentant et sa société pour les services et les conseils qu'ils vous fournissent.

Lorica Investment Counsel verse à la société de votre représentant une commission de suivi. Elle est prélevée sur les frais de gestion et calculée en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez.

- **Commission de suivi avec frais d'acquisition initiaux** – jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement annuellement, ce qui correspond à 5 \$ par tranche de 1 000 \$ investie.
- **Commission de suivi avec frais d'acquisition reportés** – jusqu'à 0,25 % de la valeur de votre placement annuellement, ce qui correspond à 2,50 \$ par tranche de 1 000 \$ investie.
- **Commission de suivi avec frais d'acquisition réduits reportés** – jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement annuellement, ce qui correspond à 5 \$ par tranche de 1 000 \$ investie.

3. Autres frais - You may have to pay other fees when you buy, hold, sell or switch units of the fund.

Frais	Ce que vous payez
Frais pour les transactions à court terme	2 % de la valeur des parts que vous vendez ou échangez dans les 30 jours de leur achat. Ces frais vont au fonds.

ET SI JE CHANGE D'IDÉE?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit:

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un organisme de placement collectif dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds, ou
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds, la notice annuelle ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour obtenir de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Lorica Investment Counsel Inc. ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Lorica Investment Counsel Inc.

130 avenue Spadina, Bureau 801, Toronto, Ontario M5V 2L4

Tél.: 647.776.8111

Courriel: info@loricaic.com

www.loricaic.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans des organismes de placement collectif, veuillez consulter la brochure Comprendre les organismes de placement collectif sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.